

Nos caddies se remplissent grâce à l'exploitation des enfants

C'est un paradoxe douloureux : alors que le monde entier ne s'est jamais autant engagé afin de mettre fin au travail des enfants, ce phénomène reste pourtant largement répandu. Jusque dans nos caddies, allant des vêtements que nous portons au chocolat que nous mangeons. C'est pourquoi la Journée mondiale contre le travail des enfants qui se célèbre le 12 juin est plus que jamais indispensable, car la pandémie risque de provoquer un retour en arrière de 20 ans. Heureusement, il existe des instruments normatifs nous permettant d'enrayer ce fléau.

En 2020, les 187 États membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont ratifié une convention pour mettre fin aux pires formes de travail des enfants.¹ C'était une étape historique. Pourtant, même avant la pandémie de COVID-19, plus de 150 millions d'enfants travaillaient au lieu d'aller à l'école.² Et la pandémie ne fait qu'aggraver ces chiffres dramatiques.³ Les Nations Unies ont proclamé 2021 « Année internationale pour l'élimination du travail des enfants ». ⁴ Mais comment cela peut-il être encore nécessaire au XXIe siècle ?

Le travail des enfants, au plus proche

Les différentes tâches effectuées par des enfants ne relèvent pas toutes nécessairement du « travail des enfants ». Ce n'est que lorsque les enfants effectuent des tâches qui sont mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereuses et nocives pour eux, ou qui interfèrent avec leur scolarité en les privant de la possibilité d'aller à l'école, que nous le nommons ainsi. ⁵ Aujourd'hui, plus de 150 millions d'enfants relèvent de cette catégorie. Et nous en portons une certaine responsabilité. Les produits fabriqués par des enfants atterrissent en effet dans notre caddy. Il suffit de penser au diamant de notre bague de fiançailles, au coton utilisé pour la fabrication de nos t-shirts, aux bananes que nous mangeons, au café et au thé que nous buvons, aux minéraux nécessaires à la fabrication de nos smartphones, à nos voitures électriques, à nos panneaux solaires, aux fleurs que nous offrons pour fêter un anniversaire et à l'huile de palme pour nos soins de peau.⁶ Et, bien sûr, le chocolat n'y échappe pas.

Le travail des enfants, le face cachée de la chaîne

Le travail des enfants est la face cachée des chaînes de valeur mondiales d'entreprises, grandes ou petites, qui commercialisent ces produits. Un rapport de la Confédération syndicale internationale sur les chaînes de valeur mondiales de 50 grandes entreprises démontre que ces dernières n'emploient directement que 6 % de personnes, tandis que 94 % de leur main-d'œuvre demeure cachée, invisible. Ces entreprises fuient leurs responsabilités en feignant d'ignorer ce qu'il se passe⁷. En effet, trop

¹ <https://www.mo.be/nieuws/hele-wereld-verbiedt-ergste-vormen-van-kinderarbeid>

² <https://www.ituc-csi.org/annee-internationale-de-l>

³ <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/10/15/coronacrisis-kinderarbeid/>

⁴ <https://www.ituc-csi.org/annee-internationale-de-l>

⁵ <https://www.ilo.org/ipec/facts/lang--fr/index.htm>

⁶ <https://www.dol.gov/agencies/ilab/reports/child-labor/list-of-goods#:~:text=The%20most%20common%20agricultural%20goods,and%20fireworks%20appear%20most%20frequently.>

⁷ Un nouveau rapport de la CSI dévoile une main-d'œuvre cachée de 116 millions de personnes dans les chaînes mondiales d'approvisionnement de 50 entreprises <https://www.ituc-csi.org/un-nouveau-rapport-de-la-csi>

souvent les entreprises ne regardent pas au-delà de leurs fournisseurs directs.⁸ Faute de transparence, les violations se poursuivent en amont de la chaîne. De plus, les multinationales ne cessent d'imposer des prix d'achats bas, entraînant une exploitation inhumaine dont pourtant personne ne se sent responsable.

Un travail digne de ce nom pour les parents

Un travail décent pour les adultes, le respect des droits des travailleur.euse.s, une protection sociale universelle et une éducation gratuite de qualité pour tout un chacun sont des conditions essentielles pour enfin bannir le travail des enfants.⁹ Des changements structurels sont nécessaires, car aussi longtemps que les revenus des familles sont insuffisants pour survivre, des enfants continueront à travailler au lieu de retourner sur les bancs d'école. Par conséquent, des salaires et des emplois décents pour les parents¹⁰ sont d'une importance vitale tout au long des chaînes de valeur mondiales. Les entreprises doivent garantir un salaire décent à l'ensemble des travailleur.euse.s et veiller à ce que les droits humains soient respectés. Il doivent également offrir des tarifs décents et des contrats stables à leurs fournisseurs, qui ont souvent du mal à rester à flot, entraînant ainsi des conditions précaires de travail.

La bonne volonté ne suffit pas

Après des décennies d'actions caritatives et de fausses promesses d'une vaste majorité des entreprises, il est grand temps d'adopter des législations contraignantes qui obligent les entreprises à garantir le respect des droits humains tout au long des chaînes de valeur mondiales et à prendre des mesures nécessaires. Ce devoir de vigilance des entreprises est crucial pour éradiquer définitivement le travail des enfants. Comme nous le montre l'exemple du secteur du cacao, la bonne volonté ne suffit pas pour provoquer un changement sur le terrain. En 2001, les entreprises du secteur du cacao et du chocolat ont en effet promis d'éliminer le travail des enfants d'ici 2006. Puis, en 2010, la promesse a été faite de réduire le travail des enfants de 70 % d'ici 2020. Ces accords sont connus sous le nom de « protocole Harkin-Engel ». Or, ces promesses n'ont pas été traduites en actions. La dernière étude, publiée l'année dernière, indique que le travail des enfants dans le secteur du cacao a augmenté depuis 2001. Aujourd'hui, Harkin-Engel est un symbole de l'échec des promesses faites par des entreprises qui fuient leur responsabilité.

Le devoir de vigilance figure également à l'ordre du jour de la concertation sociale, car ce sont les syndicats qui veillent à la défense et à l'amélioration des droits des travailleur.euse.s. Des chaînes de valeur à caractère international vont de pair avec un dialogue social au niveau mondial. Les syndicats sont d'ores et déjà très actifs à tous les niveaux pour que le travail des enfants et le devoir de vigilance soit respectés au niveau local, national, européen et mondial. La collaboration transfrontalière entre les travailleur.euse.s et une bonne concertation entre ces derniers et les entreprises sont la clé pour des produits équitables - sans travail des enfants.

L'heure du changement a sonné

Heureusement, le changement est en vue ! L'appel des ONG, des syndicats ET de nombreuses entreprises qui souhaitent mettre fin à la concurrence déloyale avec les entreprises qui exploitent les enfants, n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. La Commission européenne travaille actuellement

⁸ <https://www.unicef.nl/files/Child%20Labour%20in%20Global%20Supply%20Chains.pdf> p. 3.

⁹ <https://www.ituc-csi.org/annee-internationale-de-l>

¹⁰ Éliminer le travail des enfants dans les chaînes mondiales d'approvisionnement <https://www.ituc-csi.org/eliminer-le-travail-des-enfants>

à l'élaboration d'une législation concernant le devoir de vigilance. Si la Commission tient parole, elle devrait présenter une première proposition en septembre. Et la Belgique s'active également. En février, soixante entreprises ont adressé une lettre officielle aux ministres fédéraux Dermagne et Kitir, demandant l'adoption d'une loi belge.¹¹ Dans la foulée, une proposition de loi a été déposée en avril au Parlement.¹² Heureusement, nos parlementaires belges prennent les devants, car le processus législatif européen pourrait encore prendre des années.

L'adoption d'une loi relative au devoir de vigilance ne peut pas attendre. La Belgique doit s'engager véritablement en faveur d'un monde dans lequel chaque enfant peut grandir dans un environnement sûr et digne¹³. Chères.s parlementaires, le moment est venu d'appuyer sur le bouton vert.

Laura Eliaerts – Chargée de plaidoyer CSC-ACV International

Santiago Fischer - Chargé de plaidoyer WSM

Bart Van Besien - Chargé de plaidoyer et de projet Oxfam Belgique / België

Koen Van Troos – Responsable PR et advocacy Fair Trade Belgium

¹¹ <https://www.tdc-enabel.be/2021/02/04/ministers-kitir-en-dermagne-ontvangen-brief-due-diligence/#:~:text=60%20ondernemingen%20en%20bedrijfsfederaties%20richten,en%20milieu%20in%20hun%20toeleveringsketens.>

¹² <https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/1903/55K1903001.pdf>

¹³

https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/sous_la_loupe/humain/les_droits_de_lenfant_demeurent_au_centre_des_pr%C3%A9occupations